



RAPPORT ANNUEL 2023



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Mot du président | 04 |
| Le cœur de SOS Faim | 07 |
| Nos partenaires en Afrique : | 08 |
| FONGS – Action Paysanne (Sénégal) | 09 |
| WASASA Microfinance (Éthiopie) | 10 |
| CGLTE (Afrique de l'Ouest) | 11 |
| Agri+ (Burkina Faso, Mali, Niger) | 12 |
| Au Luxembourg : | |
| Les Brigades d'Actions Paysannes | 13 |
| Retour sur les 30 ans de SOS Faim | 14 |
| Plaidoyer pour l'UNDROP | 15 |
| Nos Alliances | 16 |
| Nos ressources humaines et financières | 17 |
| TERANGA, la maison de la transition alimentaire | 18 |

La Caravane Ouest africaine

Du 6 novembre au 1er décembre 2023, plus de **300 participants de 16 pays d'Afrique de l'Ouest** ont sillonné **5 pays** pour aller à la rencontre du monde rural.

La Caravane a pour ambition de contribuer à une transformation sociale et vise notamment l'amélioration des politiques et des textes législatifs sur le foncier, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche, les accords de partenariats économiques dans l'espace CEDEAO (la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Elle cible également la défense des droits dans le cadre de la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne.

Lors de cette édition 2023, le **changement climatique, qui impacte grandement la souveraineté alimentaire, fut mis particulièrement en avant**. Plus de 13,5 millions de personnes au Sahel sont en situation précaire ou déplacées à cause du climat. Pourtant, le continent africain n'est responsable qu'à hauteur de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

« **Le climat est l'affaire de toutes et tous, et pas seulement des gouvernements** », Massa Koné, Porte-parole de la Convergence globale des Lutttes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE-OA).

SOS Faim et la CGLTE-AO sont partenaires depuis 2018.





« On n'est pas riche parce qu'on a beaucoup, mais parce qu'on donne beaucoup »

Proverbe Sénoufo (Côte d'Ivoire)

« Si nombreux que soient les travaux finis, ceux qui restent à faire sont plus nombreux »

Proverbe africain

MOT DU PRÉSIDENT

Deux chiffres pour introduire ce Rapport d'Activités 2023 de SOS Faim Luxembourg :

- En 2023, **2.443 milliards** de dollars US ont été investis dans les armes et les armées ;
- Toujours en 2023, les dépenses de l'Aide Publique au Développement (APD) se montent à **223,7 milliards** d'USD. A signaler, dans ce contexte, que si le Luxembourg est numéro 2 en pourcentage de Revenu National Brut consacré au développement, il reste en-dessous du 1%, que seule la Norvège dépasse désormais. Rappelons aussi que, alors que la communauté internationale se donne l'objectif, depuis une cinquantaine d'années, de consacrer 0,7% du RNB à l'APD, les pays du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (CAD) ne dépassent pas, en moyenne, 0,37% !

J'aimerais y ajouter trois informations parues dans la presse, au moment où j'écris ce texte (fin avril 2024) :

- **Le nombre de personnes menacées par la faim dans le monde n'a jamais été aussi élevé.** En 2023, 281 millions de personnes, dans 59 pays, étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, selon le rapport mondial sur les crises alimentaires (rapport publié le 24 avril 2024). Faut-il ajouter que la faim est par ailleurs de plus en plus utilisée comme arme de guerre, au Soudan, à Gaza et ailleurs ?
- **Dans son Rapport sur les droits humains pour 2023, publié le 24 avril 2024, Amnesty International déplore une érosion des droits humains dans le monde.** Elle pointe du doigt un niveau de violation des droits humains sans précédent, à Gaza, en Ukraine et au Soudan, notamment. Par ailleurs, elle souligne la dangerosité potentielle des nouvelles technologies et de l'Intelligence Artificielle, en l'absence de standards internationaux pour en réglementer l'usage. Enfin, elle condamne un regain des « discours de haine décomplexée » ;
- **La démocratie dans le monde a reculé de manière assez drastique,** accompagnée d'une inquiétante baisse des libertés, ainsi que d'un rétrécissement dramatique des possibilités d'action de la société civile. Seule 7,8% de la population mondiale, soit un total de 24 pays, résident encore dans une « démocratie complète » !

Nous vivons actuellement une polycrise, c'est à dire une série de crises d'envergure mondiale qui perdurent et qui semblent non seulement s'additionner, mais aussi se renforcer mutuellement : la pandémie du COVID-19 et ses suites sanitaires et autres, l'impossibilité de juguler le terrorisme et la montée des racismes, les guerres un peu partout dans le monde, et notamment en Ukraine, en Palestine et au Soudan, avec leurs conséquences dramatiques pour les populations civiles, la perte en biodiversité et le changement climatique, qui engendrent une crise économique sans précédent et ne font qu'aggraver les crises humanitaires déjà existantes. De plus, ce contexte de crises multiples fait reculer les avancées sociales atteintes ces dernières décennies.

Devant toutes ces catastrophes, faut-il baisser les bras ? Non, au contraire, la coopération au développement, interagissant par la force des choses avec l'aide humanitaire et avec la lutte contre le changement climatique, doit avoir plus que jamais sa place et son importance. Tout comme l'action d'une ONG, telle que SOS Faim, garde toute sa nécessité et sa pertinence.

SOS Faim a été créée au Luxembourg en 1993, grâce à la mobilisation de citoyens révoltés par le fléau de la faim dans le monde. Depuis, notre ONG lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural, en appuyant les paysans et leurs familles en vue d'atteindre la

sécurité alimentaire de façon durable. Aujourd'hui, sur la base de nos valeurs de dignité, de justice, de solidarité, d'équité, d'engagement et d'émancipation, nous nous engageons pour une politique agricole diversifiée et riche en ressources nutritives. Nous le faisons dans une démarche caractérisée par l'humilité, la patience, le respect de l'Autre, la recherche constante du dialogue, en considérant nos interlocuteurs et partenaires comme des personnes détenteurs de ressources propres, dépositaires d'une expertise partagée et capables de porter collectivement la communauté de manière active et responsable, dans un écosystème civique et politique basé sur la solidarité, la justice sociale et la gestion responsable des ressources naturelles. Dans cette démarche, ce qui nous importe, plutôt que de vouloir bâtir de beaux projets et programmes ou d'utiliser une boîte à outils standard, c'est d'accompagner les acteurs engagés dans la souveraineté alimentaire et l'édification de systèmes alimentaires durables et équitables, de respecter pleinement l'autonomie de nos partenaires, et d'être en posture d'apprentissages sur différents contextes socio-culturels. C'est aussi aider au financement de dynamiques endogènes concernant tant la souveraineté alimentaire que le développement de processus démocratiques de gouvernance, tournés vers les transitions et le progrès social.

Depuis trente ans, notre ONG s'est aussi transformée, tout en gardant ses valeurs et ses finalités. Nous sommes passés ainsi du caritatif à l'accompagnement d'acteurs de changement, de l'appui au partenariat, de l'aide à la coopération au développement, d'une approche centrée sur des besoins à satisfaire à une démarche privilégiant les capacités à développer. En agissant auprès des producteurs d'Afrique, en les aidant à se structurer au sein d'organisations fortes et indépendantes, en leur facilitant l'accès à des financements adaptés (microfinance et finance inclusive), SOS Faim contribue à renforcer le monde paysan, tout en promouvant l'agriculture familiale durable comme le meilleur moyen pour éradiquer la faim dans le monde.

Enfin, nous nous voulons aussi acteurs de changement social, pour sensibiliser les Luxembourgeois non seulement à la question de la faim dans ce qu'on nomme maintenant le Sud global, mais aussi aux enjeux liés à notre consommation alimentaire qui influe directement sur la situation dans le Sud. Et cela dans une démarche de cohérence politique. Le changement transformateur qui est visé ici se définit comme « une réorganisation fondamentale et systémique des facteurs économiques, sociaux, technologiques, y compris les paradigmes, les objectifs et valeurs » de nos sociétés. Il ne s'agit donc pas d'un petit changement ici ou là, mais d'une remise en question complète de nos modes de vie.

Aujourd'hui, il s'avère que nous avons, de par le monde, autant de personnes qui souffrent de surpoids et d'obésité que de gens qui souffrent de la faim et de la malnutrition. Le combat contre la faim dans le monde et le combat pour une alimentation saine et diversifiée pour tout le monde doivent désormais aller de pair, incluant aussi le combat contre les inégalités et pour le respect du vivant. Ce travail de sensibilisation, de mobilisation citoyenne et de plaidoyer s'est renforcé ces dernières années, notamment autour de la cohérence des politiques et d'une démarche pour le développement se fondant sur une approche par les droits humains. Dans ce travail de plaidoyer et de changement social, nous ne pouvons pas nous contenter d'être seulement des prestataires au service de nos bailleurs de fonds. Nous nous devons aussi de participer activement, en tant que défenseurs des droits humains, notamment par des « alertes » et des « veilles », au combat citoyen contre les injustices, les inégalités et les « insoutenabilités ». Pour nous, tout développement doit s'inscrire dans une approche fondée sur le respect et la réalisation des droits humains fondamentaux. Ce respect concerne non seulement les « résultats », mais aussi les processus et ne peut se faire que dans une démarche de participation démocratique. Nous espérons que les projets du nouveau gouvernement concernant la sensibilisation et l'éducation au développement ne restreindront pas les possibilités d'ONGD telles que SOS Faim de faire entendre leur « plaidoyer politique ». Il y va de la bonne santé de notre démocratie et de la crédibilité d'un État de droit à l'écoute de sa société civile !

Les mots-clés pour les politiques de coopération au développement sont désormais : care, adaptation ; transitions et transformations ; sécurité et souveraineté (alimentaire, énergétique), droits humains et justice (sociale, environnementale). Ce n'est donc pas en faisant plus avec les concepts et méthodes de hier que nous avancerons, mais en questionnant nos postures et nos approches, notamment par une pensée décoloniale, dans un plurivers créateur et innovant. À l'avidité et au cynisme de notre modernité, nous devons opposer une approche par les droits humains et par la justice, en restaurant, notamment, le sens du long terme et du bien commun. Il nous faut aujourd'hui un changement radical de paradigme : une transition vers un modèle de souveraineté alimentaire qui s'appuie sur des modes de production agroécologiques et qui réalise le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire.

Comme d'autres ONG luxembourgeoises, SOS Faim a adopté une approche fondée sur les droits humains qui nous sert de cadre conceptuel appliqué au processus de développement humain. Il s'agit, à travers cette approche, d'analyser les inégalités qui sont au cœur des problèmes de développement et de lutter contre les pratiques discriminatoires et la distribution inéquitable du pouvoir, qui entravent l'accomplissement de progrès en matière de développement et ont souvent pour conséquence de laisser pour compte des groupes entiers de population.

Une telle approche fondée sur les droits humains comprend l'ensemble des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, ainsi que le droit au développement. Elle exige que les principes relatifs aux droits humains (universalité, indivisibilité, inaliénabilité, égalité, équité, non-discrimination, participation, responsabilité) guident notre action en matière de coopération pour le développement et s'attachent principalement à renforcer la capacité des « débiteurs d'obligations » à s'acquitter de leurs obligations et celle des « détenteurs de droits » à revendiquer leurs droits.

Coopérations, partenariats et alliances devraient rester les maîtres-mots de notre action qui se fonde sur l'accompagnement : accompagner, ce n'est pas « penser pour », ni « courir devant », mais c'est mettre en valeur le travail de l'autre, c'est faire ensemble, prendre ensemble des risques et accepter de quitter ensemble nos zones de confort respectives. Nous estimons que le temps est venu pour bâtir un nouveau contrat social autour de l'agriculture et de l'alimentation, avec tous les citoyens et pas seulement avec les paysans. C'est indispensable de créer des coalitions de forces politiques au niveau local et national pour injecter plus de démocratie dans l'élaboration des politiques publiques.

(1) Chiffre tiré d'un récent Rapport du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)
 (2) Voir le Rapport 2023 de The Economist Intelligence Unit
 (3) On entend par « démocratie complète » des pays dans lesquels non seulement les libertés politiques et civiles fondamentales sont respectées, mais qui tendent également à être soutenus par une culture politique propice à l'épanouissement des citoyens
 (4) Définition de l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), le GIEC de la biodiversité

Les politiques sécuritaires, la lutte contre le terrorisme et la volonté – imposée par les pays du Nord – d'empêcher les migrations peuvent devenir de plus en plus liberticides et contraindre les actions de la société civile pour le changement social. Faisons en sorte de mieux asseoir, dans nos projets et actions, le respect des droits humains. Ces droits humains doivent contribuer à la refonte du capitalisme financier et de son modèle économique destructeur. Ils peuvent aider à conduire un processus de transition vers des façons plus durables de produire, de distribuer et de consommer, mais aussi vers une plus grande valorisation du secteur des soins.

Pour nous, un levier essentiel, tant de la cohérence des politiques et des échanges agricoles équitables et durables que d'une approche par les droits humains, est l'UNDROP. La Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales est une reconnaissance des droits et des contributions des paysans et des travailleurs ruraux, tout comme elle est un appel à la justice, fondé sur l'aboutissement des réclamations et des luttes de la paysannerie mondiale. Elle est, par ailleurs, un plan d'action pour que les gouvernements respectent, protègent et réalisent les droits des paysans et veillent à prévenir tout préjudice. L'UNDROP fournit, enfin, un cadre permettant une transition juste vers un système alimentaire où la biodiversité et les droits humains pourront s'épanouir.

Il n'est donc pas étonnant que nous voulons faire de cette Déclaration sur les droits des paysans la colonne vertébrale de notre « plaidoyer politique », tout comme elle nourrira l'action de sensibilisation et de formation du tiers-lieu Teranga, maison pour la transition agricole et alimentaire que nous comptons ouvrir officiellement en octobre 2024, à Schiffflange.

Pour résumer : les échanges équitables et durables ne doivent pas relever de la « solidarité » et de la « résilience », mais de la justice et de droits. Et le libre-échange doit céder la place au juste échange, comme le souligne Kako Nubukpo. Qui propose, par ailleurs, de promouvoir pour l'Afrique un développement endogène, autour des biens communs et d'« un protectionnisme écologique » et de « faire de l'agriculture et de l'alimentation un acteur central de la transformation structurelle des économies africaines ».

Il me reste, à la fin de ce Mot du Président, de remercier toutes celles et tous ceux sans qui l'action de SOS Faim tout au long de cette année 2023 n'aurait pas été possible :

- **Notre équipe à Schiffflange**, dont il convient de souligner, une fois de plus, la compétence et le dévouement ;
- **Nos partenaires en Afrique** (Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Mali, Niger, République démocratique du Congo et Sénégal) qui, dans des conditions économiques, sociales et de sécurité particulièrement difficiles (je pense ici évidemment surtout aux 3 pays du Sahel et à l'Éthiopie) ont su aider les paysan-ne-s à préserver leur sécurité alimentaire et à promouvoir les droits et libertés de la société civile ;
- **Nos financeurs publics** : le Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire) et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, devenu dans le nouveau gouvernement luxembourgeois le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, pour leur soutien constant ;
- **Un nombre croissant de communes** - je pense ici plus particulièrement aux communes de Schiffflange et de Differdange - qui nous soutiennent régulièrement et substantiellement ;
- **Nos donateurs privés**, auxquels je voudrais ajouter **deux Fondations** et **plusieurs entreprises** ;
- **Enfin, tout-e-s mes collègues de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration** qui ont fait preuve, en cette année 2023, d'un engagement persévérant, audacieux et tourné vers l'avenir.

→ **Raymond Weber,**
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION




LE CŒUR DE SOS FAIM

→ VISION

SOS Faim aspire à un monde sans faim, plus équitable, plus solidaire et plus respectueux de l'environnement, où chaque peuple peut vivre dignement, en paix en satisfaisant ses besoins fondamentaux.

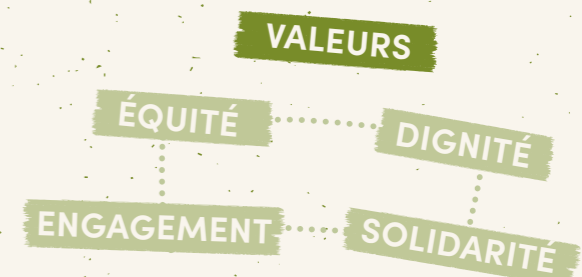
→ AGRÉMENT

SOS Faim est une organisation non-gouvernementale de développement (ONGD) agréée par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) du Luxembourg.

→ MISSION

SOS Faim agit pour la transformation des systèmes agricoles et alimentaires en :

- Finançant et accompagnant des partenaires en Afrique,
- Mobilisant les citoyens au Luxembourg,
- Interpellant les décideurs politiques.



Principaux programmes

- Un accord-cadre de coopération en faveur de 21 partenaires en Afrique et co-financé par le MAEE, direction de la Coopération ; budget 2023 : 2.513.411 EUR – dernière année du programme.
- Un mandat en finance agricole au Burkina Faso et au Mali (Agri+) financé par le MAEE ; budget 2023 : 50.000 EUR – dernière année du programme.
- Un cofinancement du MAEE pour un projet d'assistance humanitaire ; budget 2023 : 48.116 EUR.
- Trois projets d'adaptation au réchauffement climatique co-financés par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB) ; budgets cumulés 2023 : 220.876,63 EUR.
- Un accord-cadre d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire au Luxembourg co-financé par le MAEE ; budget 2023 : 257.661,92 EUR – deuxième année du programme sur trois.

(5) Déclaration des Nations-Unies sur les droits des paysan-ne-s et autres personnes travaillant dans les zones rurales, adoptée en décembre 2018

(6) M. Nubukpo est commissaire en charge de : Agriculture, Ressources en Eau et Environnement à l'UEMOA (Union Economique et Monétaire ouest-africaine)

NOS PARTENAIRES EN AFRIQUE

EN 2023, SOS FAIM A APPUYÉ DIRECTEMENT 21 PARTENAIRES DANS 7 PAYS D'AFRIQUE, SANS COMPTER LES NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUÉS DANS AGRI+



ZOOM SUR LA FONGS

ACTION PAYSANNE (SÉNÉGAL)

La Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS – Action Paysanne) a été créée en 1976 à l'initiative de sept leaders d'associations paysannes qui ont voulu, en dehors des coopératives agricoles créées par l'État, constituer un mouvement paysan fort et crédible, capable de défendre les intérêts des ruraux sénégalais. Aujourd'hui, la FONGS mobilise 31 associations membres et, à travers elles, plus de 3.000 groupements villageois représentant eux-mêmes près de 120.000 membres.

Les activités de la FONGS sont multiples et reposent sur une connaissance extrêmement pointue du monde rural et notamment des exploitations familiales. Depuis plusieurs années, la FONGS a élaboré une méthodologie adaptée lui permettant de collecter et d'analyser des données provenant de ces exploitations : les bilans simplifiés. L'outil est maîtrisé et exploité par les associations membres de la Fédération et il est régulièrement mis à jour. À ce jour, plus de 1.700 exploitations sont observées grâce à ces bilans simplifiés. Il est notable de souligner la très grande appropriation de cette méthodologie par les associations paysannes membres de la FONGS.

La collecte et l'analyse permanentes des données au sein des exploitations familiales prennent certes du temps, mais sont extrêmement précieuses pour la FONGS dans l'élaboration de ses stratégies et plans d'action. Les exploitations familiales sont au cœur de la stratégie de la FONGS. Elles doivent faire preuve d'une forte résilience face aux multiples crises qui les frappent. Elles doivent se transformer de manière fondamentale, au même titre que les économies locales. En 2023, la FONGS – Action Paysanne a mené une multitude d'activités dans ce sens. Outre la formation de plusieurs associations sur l'outil des bilans simplifiés, ainsi que la collecte et l'analyse des données, citons comme exemples concrets :

- Le diagnostic des pratiques agro-écologiques de neuf associations membres ;
- La formation de 270 exploitations familiales issues de sept associations aux pratiques agroécologiques ;

- La formation de 80 boulangers artisanaux à l'utilisation des céréales locales dans la panification ;
- La formation des comités de gestion des minoteries (unités de transformation de grains en farine) mises en place dans trois associations afin d'accroître leur rentabilité ;
- La mise en place de deux batteuses à mil dans deux associations membres ;
- L'appui aux mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) de sept associations (pour l'élaboration de leurs états financiers) ;
- La formation de jeunes entrepreneurs de trois associations en Casamance (région située au sud du Sénégal et bordant le fleuve Casamance) ;
- L'organisation d'un camp agroécologique à l'attention des jeunes ;
- La formation des animateurs des associations sur la nutrition ;
- Le renforcement et la valorisation des femmes dans les associations, à travers :

- Un atelier d'échanges avec les femmes de l'unité de transformation d'une association (la FAPAL) ;
- L'appui aux périmètres maraichers agroécologiques gérés par les femmes de deux associations (amélioration du système d'irrigation des périmètres) et la mise en place de deux périmètres au sein de deux autres associations ;
- La formation des femmes de deux autres associations à la transformation des céréales locales ;
- La mise en place d'associations villageoises d'épargne et de crédit gérées par les femmes au niveau de trois périmètres ;
- La formation en éducation financière de 40 femmes d'un périmètre maraîcher ;
- La participation de nombreuses femmes paysannes à la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) qui attire chaque année plus de 65.000 visiteurs.



ZOOM SUR WASASA

MICROFINANCE (ÉTHIOPIE)

Wasasa Microfinance a été créée en 2000 par l'ONG éthiopienne 'Oromo Self-Reliance Association (OSRA)'. Durant 20 ans, grâce à une stratégie ambitieuse et réaliste, à un leadership fort et à un personnel très engagé, WASASA Microfinance est devenue une institution de microfinance (IMF) solide et performante et un exemple reconnu par les acteurs spécialisés en microfinance, tant en Éthiopie qu'à l'international. La situation s'est compliquée à partir de 2021 : la guerre entre les forces gouvernementales et les forces rebelles du Tigré s'est étendue aux régions Amhara et Oromia, zones d'activités de Wasasa. En 2023, suite aux accords de paix, le conflit au Tigré est officiellement terminé et la paix s'est rétablie peu à peu dans cette région. Cependant, le conflit s'est poursuivi en Oromia entre l'Armée de libération de l'Oromia et les forces du gouvernement. Et un autre nouveau conflit a commencé entre le gouvernement et les forces rebelles «Fano» dans la région Amhara.

Ce contexte extrêmement difficile a gravement impacté les activités et les performances de Wasasa : ces deux dernières

années, l'IMF a subi les attaques de groupes rebelles ; des salariés ont été kidnappés, des clients déplacés voire tués. Wasasa avait développé un réseau de caisses communautaires en milieu rural reculé (Rural Service Facilities – RSF), celles-ci ont été gravement affectées par le conflit jusqu'à une fermeture totale de 4 agences et de 21 RSF. Wasasa a décidé d'investir dans une solution de services bancaires mobiles avec des points relais, pour ne pas laisser leurs clients sans accès aux services financiers.

Wasasa a également accéléré la révision de sa stratégie en ouvrant trois nouvelles caisses à Addis-Abeba la capitale. Avec pour objectif que ces caisses urbaines, plus performantes car opérant dans un contexte plus sûr, couvrent partiellement les pertes en milieu rural. Grâce à l'appui de SOS Faim, Wasasa a également accéléré l'informatisation et l'interconnexion de son réseau d'agences avec la mise en place d'un data center pour un traitement rapide des données.



| Wasasa Microfinance S.C | | Loan Product Features | |
|-------------------------|---------------|-----------------------|------------|
| Product Name | Interest Rate | Term | Collateral |
| ... | ... | ... | ... |



Nous ne pouvons que souligner la grande résilience du partenaire dans un tel contexte mais aussi sa capacité d'adaptation. En conséquence, ces qualités ont permis à Wasasa de maintenir ses activités à un très haut niveau, malgré un léger recul en 2023. Voici quelques chiffres éloquentes réalisés entre 2019 et 2023 :

Nombre de crédits déboursés :
→ 181.775, dont 74.742 à des femmes

Valeurs des crédits déboursés :
→ 4.091.646.048 birrs, soit 66.058.218 EUR*

Encours de crédit :
→ 1.083.499.589 birrs, ou 17.492.728 EUR

Encours d'épargne :
→ 446.093.837 birrs, ou 7.202.032 EUR

Nombre total de clients :
→ 229.714

Malgré des résultats en baisse en 2023, sur les cinq dernières années et le changement récent de stratégie sur les RSF, Wasasa a pu absorber ses pertes grâce à sa solidité financière. Sur la même période, elle a ouvert 9 nouvelles branches et 7 RSF. Elle a diversifié ses produits (micro-assurance, finance islamique, finance digitale, etc.). L'IMF a recruté un expert en finance rurale dans le but de renforcer son offre de crédits agricoles en faveur de 6.881 producteurs de teff (une céréale locale très répandue) pour un total de crédits de 107,1 millions birrs (1.729.093 EUR). Wasasa a renforcé la formation de son personnel au siège et dans les caisses. Enfin, elle a élaboré son ambitieuse stratégie 2024-2029 que nous accompagnerons.

ZOOM SUR LA CGLTE-AO

(AFRIQUE DE L'OUEST)

Parmi les nombreux partenaires soutenus par SOS Faim, la Convergence Globale des Luttes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE-AO) est certainement l'un des plus atypiques. La CGLTE-AO est un mouvement social informel de paysans et de défenseurs des droits humains qui a été mis en place suite à l'organisation du Forum Social Africain à Dakar en 2014. La CGLTE-AO compte 15 plateformes nationales membres regroupant plus de 300 organisations paysannes. Son secrétariat se trouve au siège de la Convergence Malienne contre l'Accaparement des Terres (CMAT) à Bamako.

La CGLTE-AO a comme but principal la lutte contre les accaparements de toutes les ressources naturelles (notamment la terre et l'eau) et contre les violations des droits humains qui les accompagnent. Concrètement, la CGLTE-AO mène un travail de sensibilisation et de plaidoyer à l'attention des chefs traditionnels et des décideurs politiques en vue d'obtenir :

- La reconnaissance et la sécurisation des droits coutumiers et un accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre ;
- La reconnaissance des systèmes semenciers paysans ;
- La promotion de l'agroécologie comme une alternative de production agricole et de gestion durable des ressources naturelles ;
- La valorisation des ressources humaines et des savoir-faire « traditionnels » ;
- L'obtention du statut consultatif auprès de la CEDEAO et de l'UEMOA afin de pouvoir contribuer à l'élaboration des réglementations et des lois qui touchent à la gouvernance des ressources naturelles et des politiques agricoles en particulier.

L'activité phare annuelle de la CGLTE-AO est l'organisation de la Caravane Ouest-Africaine pour le Droit à la Terre, à l'Eau et aux Semences Paysannes (la « Caravane », en abrégé). Sa quatrième édition eut lieu du 6 novembre au 1er décembre 2023. Si la lutte contre le réchauffement climatique fut au cœur de cette édition, la Caravane 2023 a également abordé des thématiques telles que l'agroécologie paysanne, la lutte contre les accaparements des terres, la problématique de l'autonomisation des femmes et leur implication dans la gestion des ressources naturelles. Financée notamment par SOS Faim, la Caravane est sans conteste un événement exceptionnel à plus d'un titre :

→ EN 29 JOURS, 5.200 KILOMÈTRES PARCOURUS DANS 5 PAYS (BURKINA FASO, CÔTE D'IVOIRE, MALI, SÉNÉGAL, GAMBIE) ;

→ 250 CARAVANIERS PROVENANT DE 14 PAYS OUEST-AFRICAINS ET DE L'ESPAGNE ;

→ 17.000 PERSONNES SUR L'ENSEMBLE DES VILLES ET VILLAGES ESCALES,

CES DERNIERS ONT D'AILLEURS ÉTÉ VOLONTAIREMENT PRIVILÉGIÉS AFIN DE SENSIBILISER EN PRIORITÉ LES COMMUNAUTÉS RURALES ET LES AUTORITÉS LOCALES.

Ce périple est parti de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso pour se terminer à Serrekunda en Gambie, en passant par Banfora (Burkina Faso), Ferfessédougou et Korhogo (Côte d'Ivoire), Kolondieba, Bamako, Kangaba, Kayes et Falémé (Mali), Tambacounda, Linguère, Kojolel, Saint-Louis et N'Djael (Sénégal) et Brikama (Gambie).

Lors de toutes ces escales se sont succédés des conférences, des marches pacifiques à travers les villes et villages, des rencontres avec les autorités locales, les chefs coutumiers et des associations locales surtout féminines, des visites de champs et de sites de transformations de produits agricoles, des projections de films, la « COP des Communautés » en contre-point à la COP28, un forum sous-régional sur l'agroécologie et des échanges avec des paysans victimes de l'accaparement de leurs terres.

Malgré de nombreux imprévus (état dégradé des routes, tracasseries administratives, etc.), la Caravane fut un grand succès ! Sa 5ème édition est déjà en préparation.



ZOOM SUR AGRI+

(BURKINA FASO, MALI, NIGER)

Depuis 2016 (et même depuis 2013-2014, si l'on inclut les études de conception préalables), SOS Faim met en œuvre un dispositif innovant en finance agricole au Burkina Faso, au Mali et au Niger : AGRI+, sur financement du MAEE du Luxembourg et sous la forme d'un mandat. Celui-ci s'est terminé le 31 décembre 2023.

Pour rappel, Agri+ était un dispositif qui proposait des outils financiers et non financiers en faveur des organisations paysannes (OP) et de leurs membres.

Les outils financiers étaient :

- Une ligne de crédit visant à accroître les capacités des institutions de microfinance (IMF) à financer les producteurs et les organisations paysannes ;
- Un fonds de garantie pour couvrir les éventuels défauts de paiement des producteurs ayant bénéficié d'un crédit bancaire agricole.

Les outils non financiers étaient :

- Un programme de formation à l'attention des organisations paysannes à la base dans les trois pays. Bien plus qu'une assistance technique pour faciliter l'accès au crédit des OP, le programme de formation devait permettre aux OP de développer une réflexion stratégique sur leur modèle économique, de mieux appréhender le contexte du financement agricole dans leur région et de les positionner, aux yeux des IMF, comme des interlocuteurs crédibles dans la négociation pour l'obtention d'un crédit ;
- Un cadre d'échanges et de dialogue entre tous les acteurs impliqués dans la finance agricole (OP ; IMF ; services de l'État ; bailleurs de fonds ; prestataires de services).

S'il est encore trop tôt pour tirer les leçons de 8 voire 10 années de conception, de mise en œuvre et d'adaptation continue du dispositif, les premiers indicateurs quantitatifs dépassent largement nos objectifs initiaux :

- La ligne de crédit, d'un montant initial de 2.750.000 EUR, a permis le refinancement à taux bonifié de 13 IMF (9 au Burkina Faso et 4 au Mali ; les outils financiers n'étaient pas prévus au Niger). 3 IMF burkinabè et 1 IMF malienne ont accusé un retard de remboursement (deux d'entre elles continuent à nous rembourser en ce moment). Au final, la ligne de crédit enregistrera un résultat proche de l'équilibre, ce qui est tout à fait exceptionnel lorsqu'on connaît le contexte sécuritaire très dégradé dans lequel ces IMF opèrent (surtout au Burkina Faso).
- Le fonds de garantie, doté d'un montant initial de 1.450.000 EUR, a permis le financement par les banques de 19 clients (10 OP et 9 individus) dont 17 au Burkina Faso. Le total des crédits libérés s'est élevé à 577.000 EUR. C'est moins que prévu initialement : malgré la garantie, les banques maliennes et burkinabè se sont montrées frileuses voire pas intéressées par le financement agricole. 4 clients ont accusé des remboursements en retard et la garantie a dû être appelée par la banque pour l'un d'entre eux.
- Les formations ont été divisées en quatre cycles dans les trois pays. Chaque cycle s'étalait sur dix mois en moyenne et comprenait chacun 9 modules de formation de 3 à 4 jours. En tout, chaque organisation de producteur participante a reçu 154 heures de formation en salle et environ 27 heures d'appui-accompagnement personnalisé. Les formations étaient dispensées en langues locales ; de même, les supports pédagogiques avaient également été traduits. L'ensemble de ces cycles a formé en tout 500 exploitants et exploitantes agricoles dans les trois pays. Ceux-ci devaient ensuite relayer les acquis au sein de leur propre OP. Le nombre de bénéficiaires totaux de ces formations est donc bien plus élevé.

Un important travail de capitalisation d'Agri+ est en cours de rédaction. Le document décrira en détails la manière dont le dispositif a été conçu, mis en œuvre et adapté au gré de l'évolution des contextes des trois pays d'intervention. Il reviendra aussi sur les apprentissages de SOS Faim et de ses partenaires durant toute la vie du dispositif. Il analysera enfin les effets qu'Agri+ a eus sur les organisations paysannes et sur les institutions de microfinance. Il constituera, en somme, un document de référence pour tout acteur intéressé et/ou impliqué dans le financement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Enfin, cette capitalisation sera également très utile pour SOS Faim tant Agri+ a marqué l'histoire de notre ONG ces 10 dernières années.



AU LUXEMBOURG

● LES BRIGADES D' ACTIONS PAYSANNES

Si SOS Faim a poursuivi ses activités habituelles de sensibilisation du public luxembourgeois (marche gourmande, lunch-débats, exposition, etc.), notre ONG a également innové en 2023 en lançant les Brigades d'Actions Paysannes (BAP) au Luxembourg.

Qui sont les BAP ?

Les BAP sont un réseau citoyen d'appui à l'agriculture paysanne et au mouvement pour la souveraineté alimentaire. Nous nous mobilisons depuis la base pour soutenir directement des actions / chantiers en soutien aux paysan.ne.s.

Pourquoi des Brigades ?

Le concept de "Brigades" fait référence aux Brigades internationales créées en 1936 pour lutter contre le fascisme en Espagne. Ce clin d'œil met en évidence que la menace qui pèse sur l'agriculture paysanne n'est pas un enjeu technique, mais bel et bien un enjeu politique. Depuis plusieurs décennies, l'agriculture paysanne subit des attaques venant tant de la sphère publique que de la sphère privée. Tout comme en 1936, lorsque des citoyennes et des citoyens avaient jugé nécessaire de se mobiliser pour défendre la démocratie en Europe, nous jugeons aujourd'hui urgente la nécessité de se mobiliser pour sauver l'agriculture paysanne.

Devenir "brigadistes", c'est affirmer que l'agriculture paysanne nous concerne toutes et tous. C'est mettre en évidence que les terres paysannes sont aussi les nôtres, car elles sont le socle d'une alimentation saine, de la biodiversité, du climat et donc de la souveraineté alimentaire. Adhérer à une BAP, c'est une adhésion solidaire aux agricultrices et aux agriculteurs qui défendent un autre modèle agricole.

Comment agissent les BAP concrètement ?

À la demande d'agriculteurs, d'organisations de la société civile, les brigadistes se mobilisent en vue de mener des actions concrètes de deux types :

- Des chantiers d'appuis ponctuels concrets à un projet alternatif producteur ou productrice (par exemple : l'installation d'une serre, une écoconstruction, le désherbage, le défrichage d'une parcelle, l'installation de bacs potagers, la rénovation d'un local de distribution en circuits courts, etc.) ;
- Des actions de mobilisations publiques pour transformer le système alimentaire : les BAP expriment aussi la volonté de soutenir politiquement l'agriculture paysanne, la transition et la souveraineté alimentaire. L'objectif est de résister au modèle dominant. Les actions de mobilisation citoyenne sont aussi la base d'interpellations politiques.

Au-delà des chantiers et des mobilisations, les BAP sont aussi un réseau de citoyen-ne-s motivé-e-s qui auront l'occasion de se rencontrer régulièrement lors de moments conviviaux et de journées d'ateliers et de formations.

En 2023, SOS Faim a initié les BAP par l'organisation d'une « BAP tour » le 11 novembre : les 22 participants ont ainsi visité 5 initiatives citoyennes membres de notre carte « Changeons de Menu » (www.changeonsdemenu.lu). Les échanges furent intenses et très riches.



● RETOUR SUR LES 30 ANS DE SOS FAIM

Célébrés en 2023, les 30 ans de SOS Faim eurent comme point d'orgue la séance académique du 16 octobre (Journée Mondiale de l'Alimentation décrétée par la FAO). Avec pour thème « L'heure de se mettre à table : quelles alliances pour transformer nos systèmes agricoles et alimentaires ? », la séance fut organisée sous la forme d'une table-ronde avec la participation de Pascal Gbenou, producteur agroécologique du Bénin, Geneviève Savigny, membre de la Coordination paysanne de la Via Campesina et Charles Goerens, député européen. Tenue au Cercle Cité de la Ville de Luxembourg, la séance académique a fait salle comble et s'est déroulée en présence de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Maria Teresa.

Invités à donner leur analyse des causes de l'échec des systèmes agricoles et alimentaires actuels à garantir le droit à une alimentation saine et de qualité pour tous, les panelistes ont convergé vers une remise en cause des règles de l'OMC et ont exprimé la nécessité de fixer des barrières tarifaires aux importations pour permettre à l'Afrique de l'Ouest de développer ses filières agricoles à l'abri de la concurrence déloyale : « le libre-échange, c'est la liberté du loup dans la bergerie » a insisté Pascal GBENOU. La difficulté d'accès au financement est également apparue comme un problème majeur, bloquant le développement de l'agriculture familiale et des pratiques agroécologiques face au rouleau compresseur de l'agro-industrie.

Afin de construire une émancipation vis-à-vis du système dominant pour bâtir des systèmes alimentaires qui non seulement produisent, mais parviennent à nourrir effectivement les populations de la planète, y compris les plus vulnérables, de manière saine et durable, les intervenants ont partagé des

pistes concrètes, comme, par exemple au Bénin, les efforts pour la généralisation de l'usage de bio-intrants, en remplacement des engrais et pesticides chimiques devenus trop chers, voire inaccessibles, pour les exploitations familiales africaines.

Ces enjeux de transformation ont été définis comme cruciaux si l'on veut cesser de mettre en péril les équilibres écologiques, culturels et sociaux et respecter les droits humains. « La souveraineté alimentaire et la mise en œuvre des droits des paysans doivent constituer un horizon partagé ; ces droits sont vertueux, car ils garantissent un futur viable », a insisté Geneviève Savigny.

Les intervenants sont tombés d'accord pour estimer que la proposition de l'économiste togolais Kako Nubukpo d'instituer un « protectionnisme écologique » aux portes du continent africain, en taxant les importations à la hauteur de leur empreinte écologique, serait une piste concrète et solide pour transformer les systèmes alimentaires et rompre avec les règles inéquitables du commerce international. Charles Goerens est même allé plus loin en suggérant que l'UE devrait apporter son appui technique pour réfléchir à la mise en place de cette mesure.

La séance académique a constitué un moment phare de vulgarisation des enjeux complexes de la transition alimentaire et leur articulation avec la réalisation des droits des paysans. Elle a également marqué un moment charnière, actant l'engagement des autorités luxembourgeoises en faveur de la réalisation de ces droits et l'immense décalage des intentions et de la réalité sur le terrain.



● PLAIDOYER POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'UNDROP

Le plaidoyer et la mobilisation citoyenne sont étroitement liés : il s'agit pour SOS Faim de travailler à faire évoluer les normes et les rapports de force, en faveur d'un changement de systèmes agricoles et alimentaires. Ce travail associe donc la dénonciation et la proposition.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), depuis son adoption en décembre 2018, constitue le socle de notre stratégie de plaidoyer. Depuis ce vote historique de l'Assemblée générale des Nations unies, où le soutien du Luxembourg était venu s'ajouter à ceux de pays du Sud global, SOS Faim s'emploie à faire connaître l'UNDROP au Luxembourg tout en travaillant à sa mise en œuvre au niveau international. Un collectif, baptisé Les Amis de la Déclaration sur les Droits des Paysans (ADDP) du Luxembourg agit dans ce sens depuis 2019. Les ADDP ont rejoint une coalition informelle européenne autour du mouvement paysan La Via Campesina pour contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration.

SOS Faim a ainsi pu être associée aux discussions stratégiques visant le projet de résolution pour l'adoption d'une Procédure spéciale pour l'UNDROP. Ainsi, tout en continuant d'animer le groupe de travail national, SOS Faim a renforcé sa participation au niveau européen, notamment à l'égard de la Représentation Permanente du Luxembourg auprès de l'Office des Nations unies à Genève. Objectif : que le pays apporte son soutien au projet d'adoption de cette Procédure spéciale. Cette dernière, qui se réfère au Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, est un groupe de travail international chargé de promouvoir et de surveiller la mise en œuvre de la Déclaration. Dès mars 2023 et toujours grâce au plaidoyer du collectif européen, le Luxembourg a confirmé son appui à la création d'une Procédure spéciale.

Le 12 octobre 2023, la résolution en faveur d'une Procédure Spéciale pour l'UNDROP était adoptée, prévoyant la création d'un groupe de travail chargé de la promotion de l'UNDROP, de l'identification des meilleures pratiques et de la signalisation les violations des droits des paysans.

Grâce à ce dispositif, les organisations paysannes disposent désormais d'un outil leur permettant de faire état des violations dont ils sont victimes et d'attirer l'attention sur les nombreux obstacles auxquels ils sont confrontés pour faire valoir leurs droits. Même si l'UNDROP n'a pas de caractère contraignant, sa Procédure spéciale est un outil politique et juridique essentiel pour la réalisation des droits inscrits dans la Déclaration.

Parallèlement, afin d'encourager l'appropriation de l'UNDROP, nous avons choisi de mettre en valeur deux de ses Articles : l'Article 14, sur le « droit de ne pas utiliser des substances dangereuses ou des produits chimiques toxiques, notamment des produits agrochimiques ou des polluants agricoles ou industriels, et de ne pas y être exposés » ; et l'Article 19 sur le « droit d'utiliser des semences paysannes ». Une publication de 40 pages, intitulée « *Droits humains et transition vers des systèmes alimentaires durables : l'importance fondamentale des semences paysannes* », a été produite par SOS Faim en étroite collaboration avec les experts de l'association SEED Luxembourg.

Le plaidoyer à ce niveau est nouveau pour SOS Faim : il est une opportunité d'apprentissages continus et d'alliances stratégiques avec la société civile d'autres pays européens pour peser sur les décideurs politiques. Nous le considérons comme essentiel, tant les droits des paysans et des paysannes sont bafoués, en particulier dans les pays du Sud global. Nous le poursuivrons avec persévérance dans les années à venir.



NOS ALLIANCES

Si SOS Faim a noué des alliances avec bon nombre d'acteurs en Afrique, à commencer par les partenaires soutenus, SOS Faim est aussi une organisation de la société civile active au Luxembourg et en Europe et y a développé des alliances stratégiques diversifiées. Nous mentionnons ci-après quatre d'entre elles, trop rarement mises en exergue :

SEED (Som fir Erhalen an d'Entwécklung vun der Diversitéit) est une petite association luxembourgeoise dont l'objectif est la préservation de la diversité de nos cultures et la valorisation des semences paysannes artisanales (www.seed-nef.lu). Chaque année, SEED les distribue auprès d'un réseau de « multiplicateurs » désireux de les cultiver dans leur propre jardin. Au fil du temps, SEED a acquis une expertise pointue lui permettant de mener un plaidoyer argumenté en faveur des semences paysannes. Une des principales revendications de SEED est assurément l'autorisation de les vendre au niveau européen, ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui. En 2023, SEED et SOS Faim ont collaboré, ensemble pour produire une brochure de plaidoyer de 40 pages sur l'importance fondamentale des semences paysannes.

Depuis plusieurs années maintenant, SOS Faim a développé un partenariat original et stratégique avec la **COMMUNE DE SCHIFFLANGE** qui est bien davantage que la commune où nous avons nos bureaux. Outre les importants appuis financiers de la commune notamment via l'association Schéffleng Hëlleft, la future maison de la transition agricole et alimentaire « Teranga » constitue le pilier de notre relation. Concrètement, la commune de Schifflange avait hérité d'une maison mitoyenne au cœur de la commune, la maison Entenich, du nom du légataire. La maison était à l'abandon depuis plusieurs années et le Collège échevinal réfléchissait à sa destinée. Lors d'un échange informel avec le Bourgmestre, celui-ci nous a invités à réfléchir à un projet pouvant être éventuellement soutenu par la commune. Au fil de nos réflexions internes et de nos échanges avec le Collège et l'administration communale, est née Teranga qui signifie, « hospitalité » en wolof. Après avoir approuvé le projet, la commune a démolé la maison et reconstruit une toute

nouvelle maison passive à ses frais. Elle sera bientôt louée à SOS Faim qui y organisera des animations dédiées à la transition agricole et alimentaire, en collaboration avec la commune et ses habitants. L'inauguration est prévue le 16 octobre prochain.

INTER-RESEAUX est une organisation européenne et africaine qui vise à capitaliser et à mettre en débat les enjeux et les savoirs liés au monde rural principalement en Afrique de l'Ouest et centrale (www.inter-reseaux.org). Dans ce contexte, INTER-RESEAUX a la conviction que les agricultures familiales jouent un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la préservation de l'environnement. INTER-RESEAUX produit et diffuse une mine d'informations pointues et pertinentes sur les enjeux du développement rural provenant entre autres de ses membres. SOS Faim est membre fondateur d'INTER-RESEAUX et appuie financièrement son antenne au Burkina Faso. Actuellement, le président de SOS Faim est membre du Conseil d'administration d'INTER-RESEAUX.

L'INSTITUT AGRO MONTPELLIER est une haute école de formation et de recherche en agronomie. Il propose des cursus d'ingénieurs et un large éventail de formations de haut niveau (www.institut-agro-montpellier.fr). L'Institut a accompagné SOS Faim durant toute la durée du dispositif Agri+ évoqué à la page 12. De l'étude de faisabilité, qui a précédé et alimenté notre demande de financement au MAEE, jusqu'à l'important travail de capitalisation du dispositif en cours de rédaction actuellement. Durant la mise en œuvre du dispositif, l'Institut a été principalement mandaté pour élaborer le programme de formation des producteurs agricoles, concevoir les supports pédagogiques, former les formateurs et élaborer une méthodologie d'analyse des effets des formations au sein des organisations paysannes. L'Institut a également animé les ateliers « bilan inter-pays » organisés durant pratiquement chaque année du mandat et qui réunissaient toutes les équipes du dispositif (Burkina, Mali, Niger, Luxembourg). L'apport de l'INSTITUT AGRO MONTPELLIER dans Agri+ a été riche et varié, tant dans la réflexion stratégique que dans l'appui-conseil méthodologique du volet formation d'Agri+.

NOS RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Ressources humaines

En tant qu'association sans but lucratif luxembourgeoise, conformément à la loi, SOS Faim compte une Assemblée Générale (AG) actuellement composée de 47 membres.

L'AG approuve la stratégie, les états financiers annuels audités, l'affectation du résultat et le budget.

Tous les deux ans, elle élit un Conseil d'administration (CA). Le CA est actuellement composé de sept administrateurs :

Céline Depiesse (Vice-Présidente), Gary Diderich, David Hiez, Chloé Kolb, Alexandre Mortelette (Secrétaire), Bineta Oosterhaven Ndoye (Trésorière) et Raymond Weber (Président).

Le CA supervise une équipe de 13 salariés (10,8 équivalents temps plein en 2023).

Ressources financières

Les deux principales sources financières sont les dons du public et les subsides de l'État luxembourgeois.

En 2023, SOS Faim a reçu près de 630.000 EUR de dons du public et enregistre un excédent final de plus de 181.000 EUR. Grâce à une gestion extrêmement rigoureuse au fil des ans, SOS Faim est en bonne santé financière, ce qui lui permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Les états financiers de l'association sont audités chaque année par un réviseur indépendant et publiés au Registre de Commerce et des Sociétés (numéro d'identification : F554).

Ils sont également mis en ligne sur notre site Internet (www.sosfaim.lu, rubrique « Nous découvrir »).



TERANGA, LA MAISON DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

TERANGA est un tiers-lieu dédié à la transition agricole et alimentaire en plein cœur de Schiffflange. Sa mission est de favoriser les rencontres et les échanges autour de cette thématique centrale pour construire collectivement un avenir durable.

Face aux défaillances du système alimentaire mondial qui laisse 828 millions de personnes dans la faim, plonge des millions d'agriculteurs dans l'extrême pauvreté et épuise notre planète : la transition vers un système agricole et alimentaire durable apparaît comme une nécessité.

10 milliards d'êtres humains vivront sur Terre d'ici 2050. Comment les nourrir sans continuer à détruire le vivant ? Et quelles habitudes alimentaires adopter ? Comment, en tant que consommateur, reprendre le pouvoir sur notre alimentation face aux contraintes du pouvoir d'achat ? Comment soutenir ceux qui nous nourrissent ? Quels rôles pour les politiques ?

TERANGA veut proposer des réponses concrètes à ces questions et approfondir la réflexion avec les habitants de Schiffflange et des environs grâce à une programmation engagée, dans un cadre agréable et convivial.



16.10.2024
Save The Date

TERANGA

La MAISON de la
TRANSITION
ALIMENTAIRE

SOS Faim vous donne rendez-vous le 16 octobre pour
l'ouverture de TERANGA, un lieu de rencontres et
d'échanges dédié aux enjeux agricoles et alimentaires à
Schiffflange - 35 avenue de la libération !

www.teranga.lu

GEMENG SCHEFFLENG

André Losch FONDATION

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministre des Affaires étrangères et européennes

OE CEUVRE
Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte



SOS Faim a.s.b.l. (RCS : F554)

17-19 avenue de la Libération
L-3850 Schifflange

Tél. : +352 49 09 96

Mail : info-luxembourg@sosfaim.org

www.sosfaim.lu

Rédaction : SOS Faim

Mise en page : Intrepide.lu

Crédit photos : SOS Faim